

# République Française

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE DEMI-QUARTIER

775, route d'Etraz  
74120 DEMI-QUARTIER  
(Haute-Savoie)  
Arrondissement de BONNEVILLE

\*\*\*

N° DEL 2023 - 42

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai, le Conseil Municipal de la Commune de **DEMI-QUARTIER**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Stéphane ALLARD**.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 11 mai 2023

**Nombre de Conseillers Municipaux** :

En exercice :	14	Pour :	9
Présents :	12	Contre :	3
Représentés :	1	Abstention :	1
Suffrages exprimés :	13		

**PRESENTS**: Mesdames et Messieurs : Stéphane ALLARD, Maire, Pierre SOLLE, Sandrine LOMBARD-DONNET, Bertrand MARIN-LAMELLET, Adjoint, Gaspard CHATELLARD, Jean-Pierre SOCQUET, Catherine CABROL, Catherine MONGET, Pascal BRONDEX, Marie-Laure GAIDDON, Muriel MORAND, Jérémie MARIN.

**EXCUSEE** : Madame Céline GACHET (pouvoir à Monsieur Gaspard CHATELLARD).

**ABSENTE** : Madame Marie-Pierre PIAZZA OUVRIER-BUFFET.

Monsieur Pierre SOLLE a été élu secrétaire de séance.

### DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DES REMONTEES MECANIQUES DE LA PRINCESSE A DEMI-QUARTIER – APPROBATION DES TARIFS - HIVER 2023-2024 :

L'exploitation des remontées mécaniques du domaine skiable de la Princesse a été confiée par une convention de délégation de service public à la SA Remontées Mécaniques de Megève.

Le délégataire a présenté sa proposition de tarifs pour l'hiver 2023-2024, qui doit être validée par le Conseil Municipal.

Après avoir pris connaissance des tarifs proposés, le Conseil Municipal, par 9 voix pour, 1 abstention de Madame Catherine CABROL et 3 contre de Madame Muriel MORAND, Messieurs Gaspard CHATELLARD et Jérémie MARIN :

Vu l'article L 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales

Vu l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession

Vu le contrat de délégation de service public du 10 décembre 2002 ;

1°) **APPROUVE** les tarifs applicables pour la saison 2023-2024 annexés à la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Suivent au registre les signatures.  
Pour copie certifiée conforme. DEMI-QUARTIER, le 24 mai 2023

**Le Maire,**

**Stéphane ALLARD.**



**Le secrétaire de séance,**

**Pierre SOLLE.**

Certifié exécutoire :

Télétransmis en S. Préfecture le 25 MAI 2023

Publié électroniquement le 25 MAI 2023

## FORFAITS EVASION MONT BLANC



Ouvertures prévisionnelles:

(sous réserve d'enneigement suffisant)

Ouverture partielle le week-end 3-4/12/2022

Ouverture partielle à partir du 10/12/2022

Ouverture générale : 17/12/2022

Fermeture Princesse : 02/04/2023 - Mont d'Arbois : 10/04/2023

Rochebrune-Cote 2000 : ouverture partielle du 11 au 16/04/2023 (selon enneigement)

Forfait Evasion Mont-Blanc :

Pour skier sur Megève, St-Gervais, Saint-Nicolas de Véroce, Combloux, La Giettaz et Les Contamines/Hauteluce.

Promotion Web : forfaits de ski Evasion achetés à l'avance sur Internet :

(1) Jusqu'à 5,50 € de réduction sur 1, 2 & 3 jours si achat à J-3

(2) 6 jours au prix de 5 si achat à J-10

(3) Vente privée applicable pour les clients de forfaits saison ou année Evasion n-1, n-2, ou n-3 ; achat Internet jusqu'au 15/10/2022

1ère neige et ski de printemps : du 10 au 16/12/2022 & à partir du 25/03/2023

- 20% de réduction sur les forfaits de ski Evasion

Forfait débutant journée :

Rochebrune-Mt d'Arbois : 25 € - Princesse/Petit Rochebrune : 12,50 €

Luge sur neige de la Princesse : 8 € la descente

- 5 ans : offert ( sauf support mains-libres).

+ 80 ans : - 50 % sur les forfaits de ski Evasion .

Sur présentation obligatoire d'un justificatif.

Support "mains-libres" : 2 € rechargeable en caisse ou sur forfaits.megeve.com

Réduction famille : Moins 10 % pour l'achat simultané

d'au moins 4 forfaits de ski payants de 1 à 21 jours consécutifs

avec minimum 2 enfants.

Groupe : à partir de 20 personnes, le tarif enfant est appliqué

sur les forfaits de 1 à 21 jours consécutifs.

Journées Liberté : Journées non consécutives à utiliser au cours de la saison d'hiver 2022/2023 et été 2023.

Prix en Euros TTC – Tarifs saison 2022/2023 selon TVA en vigueur.

REMONTÉES MECANIKES DE MEGEVE

220 route du téléphérique de Rochebrune – 74120 MEGEVE

Tél. : +33 (0)4 50 21 38 39 - contact@ski.megeve.com

[forfaits.megeve.com](http://forfaits.megeve.com)

	Adulte 15-64 ans	Enfant 5-14 ans	Sénior 65-79 ans	Piéton Liberté
4 heures consécutives / 1 jour promo web (1)	49,50	41,00	44,50	-
1 jour	55,00	45,50	49,50	20,00
2 jours	104,50	86,00	94,00	37,50
3 jours	154,00	127,00	138,50	49,00
4 jours	195,50	161,50	176,00	64,00
5 jours / 6 jours promo web (2)	247,50	204,00	223,00	75,00
6 jours	277,50	229,00	250,00	86,50
7 jours	316,00	260,50	284,50	96,00
8 jours	354,00	292,00	318,50	106,00
9 jours	392,50	324,00	353,50	114,50
10 jours	430,00	355,00	387,00	123,50
11 jours	469,00	387,00	422,00	132,50
12 jours	506,50	418,00	456,00	141,50
13 jours	545,00	449,50	490,50	150,50
14 jours	583,00	481,00	524,50	159,00
15 jours	621,00	512,50	559,00	167,50
16 jours	659,00	543,50	593,00	176,50
17 jours	696,00	574,00	626,50	185,50
18 jours	735,00	606,50	661,50	194,50
19 jours	773,50	638,00	696,00	203,00
20 jours	811,00	669,00	730,00	212,50
21 jours	849,50	701,00	764,50	221,00
1 jour prolongation (après 6 jrs)	41,00	34,00	37,00	-
Saison Evasion Mont Blanc*	1 017,00	839,00	915,50	287,00
Année Evasion Mont Blanc*	1 081,00	892,00	973,00	345,50
Saison Vente Privée jusqu'au 15/10/2022*(3)	689,50	551,50	620,50	-
Saison promo jusqu'au 30/11/2022*	761,50	628,00	685,50	-
Année Vente Privée jusqu'au 15/10/2022*(3)	747,50	598,00	673,00	-
Année promo jusqu'au 30/11/2022*	826,00	681,50	743,50	287,00
7 jours Liberté jusqu'au 30/11/2022 *	327,50	318,50	327,50	-

\* forfait nominatif avec photo